

Prise de poste sur la commune de Mourenx (64 150)

Nous recherchons des ouvriers **motivés** pour réaliser des travaux forestiers, ayant de l'expériences / diplômes dans ce secteur d'activité.

Les valeurs véhiculées par TGBL permettent aujourd'hui aux équipes d'être soudées et de travailler dans le même état d'esprit : volonté, détermination et envie d'apprendre.

Les travaux réalisés sont l'entretien de la végétation du réseau ferroviaire SNCF :

1. Bayonne → St-Jean-Pied-de-Port
2. Pau → Oloron-Ste-Marie
3. Oloron-Ste-Marie → Bedous (Réouverture de la ligne pour réhabilitation)
4. Montaut → Bayonne & Puyo → Dax

Les candidats seront sur la création d'une nouvelle antenne pour répondre au marché actuel et un fort potentiel de développement dans les années à venir.

- Missions :

- Abattage d'arbre
- Débroussaillage forestier

- Compétences techniques :

- Travail en sécurité
- Evaluation des risques
- Connaissance/apprentissage, réparation et entretien du parc matériel (broyeur/tronçonneuse/débrousailluse...)

- Savoir faire :

- organiser et planifier les tâches
- faire un compte rendu de travail
- capacité à travailler en équipe
- Maîtrise des applications mise à dispositions (Drive, géoportail, Kizeo, imajnet, mail...)
- Connaître et appliquer la politique QSE de l'entreprise

- Qualités requises :

- endurance physique
- capacités relationnelles
- initiative et réactivité
- autonomie

- Diplôme :

- CAP/BEP/BAC PRO paysage/forestier

- Rémunération :

Selon expérience.

PROFIL : il est important que vous soyez motivé à vous engager professionnellement dans votre métier et dans notre entreprise ! Représenter et valoriser le savoir-faire de l'entreprise.

Divers :

- Permis B obligatoire
- Diplôme non obligatoire mais minimum d'expérience exigé
- Dépôt commune de MOURENX, équipé pour loger ponctuellement (douche, frigo, cuisine)
- Indemnités repas - petit 20€
- Temps de trajet rémunéré à 50% du taux horaire.
- 35h de travail hebdomadaire, horaires modulables en fonction des chantiers, du climat et du secteur. Pas d'heure supplémentaire "régulation" et/ou aménagement suivant les conditions de travail.
- Retour dépôt vendredi midi (après-midi libre)

FORMATION :

Dans la continuité d'une embauche les formations suivantes pourront être proposées :

- Travaux sur corde + spécialisation cordiste IRATA niveau 1
- Permis BE
- Module élagage "Grimper déplacer" + "perfectionnement"

En fonction des besoins et opportunités

N' hésitez pas à me contacter pour plus d'informations